

COMPTE RENDU DU COMITE CONSULTATIF SCOLAIRE DU 24 NOVEMBRE 2009

Présents:

Mme Véronique Deutsch, maire adjoint délégué aux affaires scolaires et à l'enfance
Mmes Sophie Defyn, Laurence Fleury, Sandrine Féraud, conseillères municipales
M Emmanuel Barré, Mme Marie-Laure Triouleyre, représentant la FCPE,
M Vincent Vétillard, Mme Aurélie Porcher, représentant la PEEP,
Mmes Annabelle Butto, Céline Charolais, Myriam Tarabula, représentant des parents d'élèves indépendants.

Mme Lecoq, représentante des vernolitains

M. Lavallard, DDEN

Mmes Cuquel, Cormat, Poirot, Vixac, Robert, et M. Loncle, directeurs d'écoles de Vernouillet.

M. Maritorea, responsable du pôle enfance-scolaire

Absents excusés: Mme Marie-Hélène Lopez Jollivet, maire de Vernouillet, Mme Dominique Durand et Mme Isabelle Male Porcher, conseillères municipales. M. Jean Delarue, DDEN

Absents : Mme Paradis Directrice d'école, Mme Hardy représentante des vernolitains, M Rouchy DDEN.

1 - Effectifs scolaires 2009/2010

2009/2010							
MATERNELLES							
	PS	MS	GS	Total	Différence avec 08/09		
cdv	39	26	25	90	-8		
tilleuls	22	27	21	70	-6		
tom pouce	51	60	47	158	-10		
marsinval	24	23	22	69	1		
				387	-23	956	-43
ELEMENTAIRES							
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	
cdv	57	56	50	51	61	275	1
fratellini	45	48	42	32	34	201	-14
marsinval	25	19	10	16	23	93	-7
						569	-20

On peut constater une diminution de 43 élèves sur l'ensemble des écoles de Vernouillet. Cependant, depuis le mois de septembre, à la maternelle du Clos des Vignes de nouvelles inscriptions ont lieu régulièrement. Une réouverture de classe dans cette école à la rentrée prochaine est donc possible.

Pour l'école Annie Fratellini, 47 enfants de grande section devraient y être scolarisés à la rentrée prochaine contre 34 départs de CM2 en 6ème, donc, en principe, il n'ya pas d'inquiétude à avoir pour une fermeture de classe mais il faut rester vigilant. Mme Deutsch rappelle que les demandes de dérogations seront toujours examinées avec grand soin et qu'il n'y en aura plus d'accordé pour aller des Tilleuls vers le Clos des Vignes, l'effectif des Tilleuls étant trop limite pour risquer une fermeture de classe.

2 - Effectifs cantine

Ecoles	Nombre de places assises	Effectifs Scolaires	Effectifs Moyens cantine	Taux / effectifs scolaires	Taux de remplissage / restaurant
CDV élémentaire ZAC	75 + 25	199 -17	170 =	85%	85%
CDV mater	42	90 -8	70 =	77%	83%
Clos annexe	42	76 +18	66 + 20	86%	78%
Tilleuls	32	70 - 6	48 =	68 %	75%
Fratellini Tom Pouce	66 50	201 -14 158 -10	76 = 60 =	38% 38%	56% 60%
Marsinval maternelle	32	69 =	50 +6	72%	78%
Marsinval élémentaire	44	93 -7	80 +10	85%	90%
Total	408/service	956 -43	595 +30	60%	73%

Malgré la baisse des effectifs scolaires (- 43) il y a 30 enfants qui déjeunent en plus à la cantine. Suite à la fermeture d'une classe au Clos des Vignes maternelle, la salle de classe a été transformée en salle de restauration après accord des services vétérinaires. De ce fait, les enfants d'élémentaire n'ont plus besoin de se rendre à l'annexe c'est donc plus de confort pour tout le monde. Regrets cependant des enseignants de l'école élémentaire qui auraient souhaité en faire une salle de maîtres.

Cependant, cette salle est bruyante et l'achat de tables "antibruit" a été décidé, leur livraison est prévue pour dans 6 semaines. Mme Cuquel aimerait la suppression d'une table, ceci est à voir avec les services.

Mme Vixac demande quand aura lieu un exercice d'évacuation pendant le temps de cantine. M Maritorenna précise que cela est prévu.

Le taux d'encadrement est de 1 adulte pour 10 enfants environ en maternelle et de 1 pour 20/25 en élémentaire.

Suite à la demande de Mme Triouleyre concernant le temps éducatif à l'heure de la pause méridienne M Maritorea rappelle que les animateurs y veillent et rappellent qu'il n'y a aucun quota d'encadrement exigé pendant cette période.

Il confirme que certains animateurs ont émis le souhait de changer ou d'établissement ou de mission et que travaillant en équipe, ils gèrent entre eux la répartition des tâches. Mme Deutsch rappelle que l'école Annie Fratellini bénéficie d'un animateur supplémentaire en raison de la réussite éducative.

M Maritorea rappelle à Mme Vixac qu'effectivement, suite à un départ d'une ATSEM et au remplacement de cette ATSEM par un animateur, il y a eu une vacance sur la cantine pendant 15 jours le temps de trouver une remplaçante, qu'il y a 37 personnes qui encadrent les enfants pendant le temps de midi sur la ville mais qu'il est parfois difficile de remplacer au pied levé en cas d'absence mais que le but est que cela se passe le mieux possible.

3 - Effectifs périscolaires

<u>Ecoles</u>	<u>Accueil matin</u>	<u>Accueil Goûter</u>	<u>Etudes</u>	<u>Passerelle</u>	<u>Encadrement études</u>
<u>Fratellini</u>	3	10 +4	45	6	1 enseignant pour 2 interventions; le reste par des animateurs
<u>Tom Pouce</u>	5	31 +16			
<u>Clos des Vignes maternelles</u>	5	28 -10			
<u>Clos des Vignes élémentaire</u>	12	10 -10	60	25	Etudes encadrées par des enseignants une intervention par un animateur
<u>Tilleuls</u>	3	25 +12			
<u>CDV annexe</u>	8	33 +8			

<u>Marsinval maternelle</u>	1	25 =			
<u>Marsinval Elementaire</u>	2	8 -7	31	7	Deux enseignants pour deux vacations le reste par des animateurs
	39 - 30	155 +13	136 +10	38 -9	

Il y a 30 enfants en moins à l'accueil du matin, à Marsinval il y a donc 2 animateurs (pour raison de sécurité, impossible d'en avoir qu'un seul) pour 3 enfants. L'évolution de cette situation sera suivie de près.

Mme Féraud demande ce qui se passe pour les études pour les CP. Mme Deutsch rappelle que les enseignants ne souhaitent pas, à juste titre que les enfants de CP aillent à l'étude, aussi, l'an passé en raison du nombre peu important de ces enfants, quelques animateurs sur les différents accueils périscolaire et sur la base du volontariat avaient accepté de les aider pour la lecture. Cette année, sur l'annexe du Clos des Vignes les CP sont beaucoup trop nombreux pour qu'un animateur puisse être détaché pour cela. Monsieur Loncle précise qu'en principe 10 minutes devraient suffire pour faire la lecture. Il est donc conseillé aux familles de rencontrer les enseignants s'ils estiment qu'il y a trop de travail à faire le soir.

4 - Utilisation des gymnases

Après avoir fait un essai, on est revenu à 3 rotations de car au lieu de 4 effectuées en début d'année car cela entraînait trop de retards. Mme Poirot signale que l'école de Marsinval avait deux créneaux l'an passé, le mardi, qui permettaient à l'intervenant athlétisme d'encadrer ces activités, le nouveau planning discuté en juin a déplacé les créneaux sur des jours où l'intervenant n'est pas disponible. L'intervenant ne peut les accueillir que les jeudis mais précise qu'en raison du faible effectif il peut prendre les 2 classes en même temps. M Loncle précise que pour son école pendant qu'une classe est à l'extérieur l'autre classe est à l'intérieur.

5 - Informatique

L'animateur de la cyber base intervient pour le cycle 3 (CE2-CM1-CM2) pendant une durée de 45 minutes par élève et par semaine dans le but d'obtenir le B2i (brevet informatique et internet), il travaille en concertation avec les enseignants. Il faut souligner que c'est un plus qui est offert par la mairie.

6 - Bibliothèque - Ludothèque

L'activité a repris depuis le retour des vacances de la Toussaint dans les locaux initiaux qui ont été rénovés depuis l'incendie.

7 - Judo

M Loncle précise, suite aux demandes qui lui sont faites, qu'il est effectivement prévu après accord de l'Inspection que les enfants de CE2 de l'école du Clos des Vignes bénéficient d'une activité judo pendant 10 séances. Le financement de cette action est à la charge du club de judo ainsi que la fourniture des kimonos. Les autres écoles vont se renseigner pour savoir si elles peuvent bénéficier aussi d'une telle action.

Mme Féraud ayant un enfant au judo s'est renseignée depuis la réunion auprès du professeur du club et nous a communiqué un élément de réponse. Ce professeur travaille à la fois pour le club mais aussi pour une école et son créneau disponible sur le temps scolaire correspond à un créneau d'occupation du dojo par l'école élémentaire du Clos des Vignes.

8 - Piscine

Rien à signaler, tout va bien

9 - Poney

Une classe de CM1 de l'école Annie Fratellini en bénéficie, cela semble bien se passer.

10 - Classes de découvertes :

Mme Poirot, directrice de l'école de Marsinval rappelle son projet de partir avec sa classe de CM2 au Grand Bornand du 25 au 29 mai 2010.

Le thème est la découverte de la montagne (faune - flore) une escalade est prévue ainsi que la visite d'une ferme (fabrication du reblochon)

Les trajets se feront en car.

Mr Loncle signale que malheureusement la classe de Mme Herreras qui avait prévu un séjour en Angleterre ne se fera pas en raison des contraintes liées à la grippe A.

Le projet du CE1 de Mme Girard pour un départ au Pouliguen du 16 mai au 22 mai 2010 se fera ainsi que celui de la classe de CM2 de M Loncle qui se rendra à Pirac (Bretagne) du 28 mars au 3 avril 2010 avec découverte de la nature, visite du chantier naval. Le voyage se fera en train mais voyager avec la SNCF en groupe n'est pas chose facile.

Mme Deutsch, en raison de l'absence de Mme Paradis, rappelle le projet du départ de 2 classes de CE2 de l'école Annie Fratellini. Ils se rendront à Meaudre (Isère) du 17 au 21 Mai 2010, le thème sera l'environnement et la citoyenneté. La décision de partir en train ou en car n'est pas encore prise. Cependant, Mme Deutsch précise que le trajet en train, avec une navette en car de l'école A. Fratellini jusqu'à la gare, reviendrait à environ 1000 € de moins que le trajet en car, soit 24 € par famille. La décision revient aux enseignants.

11 - Spectacles de fin d'année

Ils auront lieu les 30 novembre et 1er décembre. Ces spectacles sont offerts par la caisse des écoles et les enfants auront le plaisir d'assister à un spectacle de « Philibert le ventriloque » Le goûter de Noël est maintenu pour les élémentaires mais suspendu pour les maternelles après décision des enseignantes car ce goûter était mal adapté pour des petits. Mme Vixac

signale que l'an passé l'école de Marsinval avait offert un gouter qui était revenu à 1 € par enfant après achat dans une grande surface. Mme Robert directrice de l'école Tom Pouce signale que les enseignantes ont fait avec la coopérative, l'achat de livres qui seront remis comme cadeaux pour Noël aux enfants. Une réflexion à ce sujet sera menée à la prochaine réunion des directeurs.

12 - Sécurité aux abords des écoles

Mme Deutsch précise que deux écoles (Clos des Vignes élémentaire et Annie Fratellini) bénéficient en raison de la dangerosité des rues de la présence d'un personnel municipal aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Pour l'école des Tilleuls un deuxième panneau solaire clignotant a été disposé à l'entrée de la rue E. Bourdillon et les personnes contrevenantes, c'est à dire y circulant aux horaires affichés correspondant aux entrées et sorties scolaires ont une amende de 90 € et 4 points en moins sur le permis de conduire.

Mme Charolais (école Tom Pouce) demande si un panneau ne pourrait être posé sur le parking situé entre l'école et Lidl. Un aménagement de trottoir pourrait, peut-être, être envisagé pour sécuriser ce parcours. D'autre part, de nombreuses voitures stationnent pour certaines en continu devant l'école du côté de la rue des Ormes et plus dangereux devant la porte qui sert d'accès pompier. La situation va être réexaminée et le sera d'ailleurs automatiquement à l'occasion des travaux qui auront lieu sur l'emplacement du lycée Van Gogh.

Pour l'école de Marsinval un panneau d'interdiction de circuler aux horaires d'entrée et de sortie des classes est fixé à l'entrée de la rue du Baïf. Cette rue n'est empruntée que par les parents des enfants l'école et par le personnel de la société Météo Consult, mais le problème de circulation des voitures persiste. Aussi une circulaire sera remise dans le cahier de chaque élève et devra être signée par chaque famille pour prévenir des dangers et avertir que tout contrevenant devra régler une amende de 90 € et perdra 4 points sur le permis de conduire.

Mme Porcher demande qu'une rampe soit installée à la place des marches près de l'école du Clos des Vignes élémentaire.

13 - Travaux

Réalisation 2009

- Rénovation complète d'un bloc sanitaire sur l'école Annie Fratellini
- Retrait des moquettes murales dans deux salles de classes du Clos des vignes, les murs ont été peints.
- Rénovation du chauffage aux Tilleuls
- Mise en place d'un système d'éloignement des pigeons sur Fratellini
- Rénovation de l'ensemble des trappes de visites sanitaires groupe scolaire Marsinval

Mme Butto rappelle que le blocage des portes des nouveaux sanitaires à Annie Fratellini n'a toujours pas été fait.

La réparation du chauffage à Tom Pouce est en cours mais pas encore très efficace pour le moment, il en est de même pour l'école élémentaire du Clos des Vignes.

La municipalité a souhaité mettre en place des tarifs de la restauration suivant la grille du quotient familial puisque c'est le seul service de la Maison de l'enfance à ne pas suivre cette règle pour ses tarifs. Au cours des conseils d'école les parents avaient souhaité connaître la répartition des familles utilisatrices de ce service dans les différentes tranches du quotient familial.

La grille de tarifs a été faite avec une grande inconnue car de nombreuses familles n'étaient utilisatrices que de ce service, on n'était donc pas en possession de leur avis d'imposition et il était donc impossible de prévoir dans quelle tranche elles se situaient. Le tableau présenté montre qu'une plus grande proportion de familles que prévue se situe dans les tranches 5 et 6. Mme Deutsch rappelle toutefois que le coût d'un repas est de 7,51 € et que la ville y participe donc pratiquement à 50%, les autres 50% étant à la charge des familles.

17 – Questions diverses

Mme Deutsch rappelle le souhait de la municipalité d'organiser une fête le 25 septembre 2010 autour d'un événement historique qui a eu lieu à Vernouillet en 1870 durant le siège de Paris par les prussiens, à savoir la chute d'un ballon monté sur Vernouillet. La participation des vernolitaïns en fera la réussite.

Aucune décision n'a encore été prise en ce qui concerne la date pour la journée de récupération du vendredi de l'Ascension. Les choix sont différents mais tous argumentés de la part des écoles de Vernouillet. La décision finale revient à l'inspection.

Il est rappelé qu'il n'y aura pas d'accueil de loisirs les 28, 29, 30 et 31 décembre 2009.